



ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRE PROJET PEDAGOGIQUE 2023



LA STRUCTURE

LES OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES

UNE JOURNEE TYPE

RELATIONS AVEC
LES FAMILLES

L'ACCUEIL
D'ENFANTS
MALADES OU
PORTEUR DE
HANDICAP

L'EQUIPE

8, rue Joseph Moutin
38180 Seyssins



LA STRUCTURE D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs 6-11 ans est ouvert pendant les vacances scolaires de 8h00 à 18h00. Il est fermé une semaine, entre Noël et jour de l'an. Il peut accueillir jusqu'à 84 enfants.

L'accueil de loisirs se situe au, 8 rue Joseph Moutin à Seyssins. Les structures disposent de 6 salles d'activités, et d'une salle de restaurant. Il a un espace ouvert devant et à proximité d'un parc ombragé.

Les inscriptions

Aucune inscription n'est faite sur place, elle doit être effectuée au secrétariat de LEJS dans les délais en vigueur. Un enfant non inscrit sur les listes d'appel, peut ne pas être accepté, si les conditions légales d'encadrement ne sont pas remplies.

Les enfants peuvent être inscrits soit à la journée complète, soit en demi-journée avec ou sans repas.



RESPECTER LES RYTHMES INDIVIDUELS DES ENFANTS.

- En adaptant notre fonctionnement au rythme des enfants (cf. déroulement de la journée),
- En créant des espaces adaptés aux besoins de chacun,
- En permettant à chacun de ne rien faire.

ÉVEILLER L'ENFANT A LA VIE SOCIALE (COMMUNICATION AVEC SES PAIRS, AVEC LES ADULTES), A LA CITOYENNETE (RESPONSABILITES, RESPECT, RESPECT DES REGLES ET DEVOIRS).

- En développant l'échange et la communication en mettant en place des temps de paroles où les enfants peuvent s'exprimer librement.
- En faisant prendre consciences des différences de chacun en les faisant s'accepter.
- En élaborant avec les enfants des règles claires, compréhensibles par tous et les faire respecter.
- En donnant des responsabilités aux enfants.

DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET LES RENDRE ACTEURS DE LEURS LOISIRS.

- En permettant aux enfants de choisir leurs activités parmi un panel proposé, et de leur permettre d'en proposer d'autres.
- En laissant faire les choses aux enfants par eux-mêmes (ex : se servir à table, préparer le matériel pour les activités, se servir en matériel...)

DEVELOPPER LA CREATIVITE DE L'ENFANT ET SOLLICITER SON IMAGINATION.

- En proposant des activités qui s'appuient sur des thèmes périodiques variés.
- En suscitant l'imaginaire, la créativité et le plaisir de l'enfant et en soignant par conséquent la présentation des activités.
- En privilégiant la créativité et le plaisir, plutôt que le conformisme et la quête du résultat.

SENSIBILISER LES ENFANTS AU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

- En luttant contre les gaspillages (eau, électricité, papier ...)
- En privilégiant l'utilisation de matériel de récupération pour réaliser les activités manuelles.

RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

- En réservant un accueil particulier des parents afin de leur présenter les activités et de pouvoir répondre à leurs questions. Ce temps d'accueil sera assuré par l'équipe de direction.
- En détachant un animateur à l'accueil des enfants.
- En affichant systématiquement les informations utiles.
- En organisant des moments festifs où sont conviées les familles.
- En organisant une fois par semaine un petit déjeuner famille / équipe.

UNE JOURNEE TYPE : VACANCES



L'accueil du matin de 8h00 à 9h00

“Les animateurs sont disponibles pour les enfants, sont à l’écoute de chacun et jouent avec eux. ”

Il permet aux enfants de commencer la journée en douceur, chacun à son rythme. L'enfant a le choix de ne rien faire durant ce temps, de lire, jouer à des jeux de société, dessiner, discuter avec ses copains ...

Les animateurs sont disponibles pour les enfants, sont à l’écoute de chacun et jouent avec eux. La disponibilité des animateurs sur ce temps d'accueil permet d'informer et de rassurer les parents. Un tour des locaux sera fait avec les enfants qui viennent pour la première fois au centre.

L'accueil terminé, les groupes d'activités sont constitués. C'est le bon moment pour chaque animateurs d'expliquer le déroulement de la journée est expliqué aux enfants, ainsi que rappeler les règles de vie et les faire évoluer avec les enfants.

Un cahier de liaison est à la disposition des parents et des animateurs. Celui-ci contient toutes les observations qu'auront données les parents à l'animateur responsable de l'accueil du matin et les observations que l'équipe d'animation souhaite communiquer aux parents à propos de leur enfants lors de l'accueil du soir.

"Nous nous devons donc d'être aussi performant sur ce temps que sur les autres temps de la journée. "

Les animateurs doivent être « disponible » et « réveillés », les accueils sont les seuls moments qui sont représentatif de notre travail vis-à-vis des familles, nous nous devons donc d'être aussi performant sur ce temps que sur les autres temps de la journée.

Les activités

Elles doivent être adaptées aux enfants et diversifiées pour répondre aux besoins de chacun.



Elles touchent différents domaines : les jeux (extérieur, intérieur, collectifs, individuels, etc. ...), l'expression (manuelle, orale, écrite, corporelle), les activités physiques et sportives, et des sorties de découverte.

Des ateliers peuvent être proposés aux enfants (ex : Art plastique, Cuisine, Danse, Vidéo, Musique, Sophrologie, Multimedia, Sportif...). Ces ateliers peuvent avoir lieu sur place ou dans des locaux plus adaptés à l'activité. Le transport sur les lieux d'activité est assuré par l'accueil de loisirs. Les ateliers sont animés par des animateurs possédant des compétences spécifiques ou des intervenants. Ces ateliers sont réservé à des enfants qui s'inscrivent pour toute la semaine afin d'avoir un suivi sur l'activité.

"Elles doivent êtres adaptées aux enfants et diversifiées"

Le repas

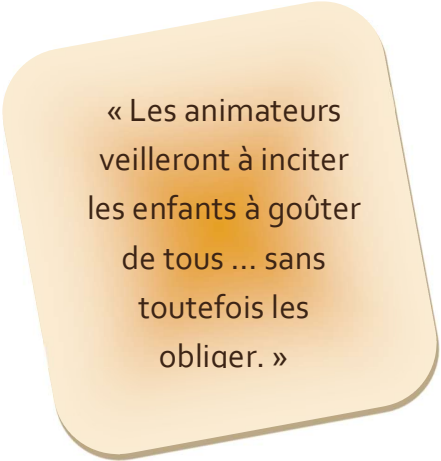
Les repas sont pris dans une salle où petits et grands peuvent être ensemble (pas aux mêmes tables). Le début du repas est à 12h15 pour le premier service et 13h00 pour le deuxième.

Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment devant être convivial, calme et détendu (la présence des animateurs au moment des repas est une obligation professionnelle).

Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout (pour l'équilibre alimentaire, et l'éducation aux goûts), sans toutefois les obliger. Les enfants sont invités à se servir seul.

Les enfants sont mis à contribution pour débarrasser les tables.

Les enfants les plus âgés sont sensibilisés à l'aide qu'ils peuvent apporter aux autres enfants moins âgés de leur table.



« Les animateurs veilleront à inciter les enfants à goûter de tous ... sans toutefois les obliger. »

Le temps calme

Les jeux tels que le tennis de table, le babyfoot ou jeux de ballon (jeux où il faut courir) ne seront pas autorisés sur ce temps-là. Les enfants devront jouer à des jeux calmes (jeux de société, musique, coloriage ...). Nous leur proposons aussi de la slackline, du soft tir à l'arc, ou encore des jeux vidéo.

Les animateurs animent ce temps, ils seront garant que ce soit un réel temps calme. Ils devront proposer des petits jeux ou activités calmes.

Ils pourront selon leurs capacités animer des jeux culturels, tels que des jeux musicaux, artistique, théâtral ...

Les animateurs pourront à ce moment-là prendre une petite pause 15 minutes maximum, en prenant soin de pas tous y aller en même temps.

Les activités

Elles sont adaptées aux enfants et diversifiées pour répondre aux besoins de chacun.

Elles touchent différents domaines : les jeux (extérieur, intérieur, collectifs, individuels, etc. ...), l'expression (manuelle, orale, écrite, corporelle), les activités physiques et sportives, et des sorties de découverte au moins une fois par semaine (si c'est une semaine pleine, 5 jours).



“ C'est un moment convivial, propice au dialogue avec les enfants. ”

Le goûter

Le goûter est un moment important dans la journée, c'est un moment convivial, propice au dialogue avec les enfants. Ce temps est mis à profit pour faire le bilan de la journée avec les enfants, d'introduire la journée du lendemain, de recueillir leurs envies d'activités. Le goûter ne doit pas remplacer, ni interférer avec les repas.

L'accueil du soir

Ce temps d'accueil se déroule de 17h à 18h (17h30 à 18h les jours de sorties à la journée) de la même façon que celui du matin.

RELATIONS AVEC LES FAMILLES

L'accent est mis sur la communication avec les parents, par la diffusion d'information au sujet de nos activités tout au long de l'année, par l'organisation lors de chaque période de vacances d'au moins un moment festif auxquelles les familles sont conviées (goûters familles, expositions, petits déjeuners ...), par une grande disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil. SAUF EN PERIODE COVID

Les informations concernant l'accueil de loisirs sont systématiquement affichées sur un panneau à l'entrée de la structure. De plus, elles sont régulièrement communiquées oralement aux familles, par l'intermédiaire de l'équipe d'animation. Au moins un représentant de l'équipe de direction est présent pendant les temps d'accueil

L'ACCUEIL D'ENFANTS MALADES OU PORTEUR DE HANDICAP

Dans le cas où un enfant malade et/ou porteur de handicap est accueilli, une rencontre avec la famille est organisée afin de prendre connaissances des besoins de l'enfant et de définir, avec la famille, les meilleures conditions d'accueil de cet enfant.

L'équipe d'animation adapte alors ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin qu'il soit pleinement intégré au groupe et ne soit pas mis en difficulté.

Si nous rencontrons des difficultés dans l'accueil d'enfants avec des besoins particuliers nous proposons à la famille, d'accueillir l'enfant avec des horaires aménagés (ex : uniquement en matinée ...).

Composition de l'équipe

La direction,

Titulaire du DUT Carrières sociales et d'une licence science de l'éducation. Son rôle est le même qu'un animateur, avec en plus la gestion du centre de loisirs: personnel, économat, matériel, relation avec les familles, ainsi que le rôle d'assistant sanitaire (titulaire du PSC1).

Une équipe d'animation, avec des animateurs détenteurs du BAFA, en cours de formation BAFA, BPJEPS LTP ou encore sans diplôme.

Le nombre d'animateurs et le savoir-faire sont adaptés aux effectifs et aux ages.

Pour favoriser l'intégration, un guide de l'animateur est remis lors de la réunion préparatoire à chaque animateur décrivant l'organisation d'une journée type dans le centre de loisirs et les protocoles mis en place par l'association.

Leur rôle est :

- Animer les différents temps de la journée
- Veiller à la santé des enfants, assurer leur sécurité, tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- Faire appliquer les règles de vie.
- Respecter et faire respecter les règles élémentaires d'hygiène.
- Préparer les activités.
- Ranger le matériel utilisé.
- Faire respecter les locaux et le matériel.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le projet d'animation défini en équipe



Comportement de l'équipe (direction et animation)

CHAQUE MEMBRE DE L'EQUIPE DEVRA :

- Montrer du respect aux enfants, à leurs familles et au reste de l'équipe.
- Garder à l'esprit qu'il est la référence des enfants et avoir de ce fait un comportement irréprochable.
- Communiquer (avec les enfants, les parents, les autres membres de l'équipe).
- Prendre des initiatives et participer activement aux temps de préparations (réunions, préparation des grands jeux ...)
- Être cohérent, c'est-à-dire appliquer à soit même les règles imposées aux enfants.
- Être motivé, dynamique et souriant.

AUCUNE NEGOCIATION NE SERA POSSIBLE A PROPOS DES POINTS SUIVANTS :

- Interdiction de fumer dans les locaux, et en présence des enfants.
- Interdiction d'utiliser son téléphone mobile, en présence des enfants et pour un usage personnel, sauf si demande d'autorisation préalable auprès de la direction et/ou en cas de force majeur.
- Toute absence non justifiée ou non autorisée ainsi que les retards systématiques seront sanctionnés.
- Aucuns propos racistes, sexistes, ainsi qu'une quelconque opinion politique, religieuse ou bien idéologique, ne seront tolérés.
- Le vol est inacceptable.

Organisation

Chaque semaine, une réunion est organisée le soir de la première journée de centre, afin d'échanger ses impressions sur la journée écoulée, de préparer les temps en commun moins de 6 ans et plus de 6 ans, de revenir sur les manquements éventuels de l'équipe.

Un bilan, est fait en fin de semaine avec l'équipe d'animation, sur les activités proposées, le ressenti des enfants, des animateurs, etc... C'est à ce moment-là que le point est fait avec les animateurs stagiaires, pour la validation de leur stage le cas échéant.

La formation des animateurs

Le directeur doit être présent sur le terrain afin de suivre plus particulièrement les animateurs stagiaires afin d'en assurer leur validation. Les critères d'évaluation sont communiqués aux stagiaires en début de séjour, un point est fait avec les stagiaires en milieu de période.

Le personnel de restauration et de nettoyage

Celui-ci est engagé par la Mairie de Seyssins afin d'assurer la chauffe des plats ainsi que le nettoyage des locaux.

Les intervenants extérieurs :

Pour la mise en place des ateliers thématiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que du respect des orientations définies dans le projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de l'activité avec le projet pédagogique.